



Charte de l'association Ti Kellid

Adoptée le 19 mars 2017

En signant cette charte, nous exprimons notre volonté de :

- Concevoir ensemble puis animer un lieu de vie ouvert sur le quartier et sur le monde.
- Placer notre projet sous le signe du respect de la nature et des personnes.
- Vivre au calme près des services pour favoriser les déplacements doux.
- Choisir une gouvernance fondée sur les principes de la sociocratie qui permette à chacun d'être entendu.
- Faire notre part pour réduire la spéculation immobilière et l'étalement urbain.
- Créer un voisinage attentif, bienveillant et solidaire, respectueux de la vie privée.
- Favoriser le lien, la mixité sociale et générationnelle, l'intelligence collective et l'entraide.
- Mutualiser des locaux, des espaces, des équipements, des services, des compétences et des savoir-faire.
- Réduire notre empreinte écologique.
- Construire des habitations simples et fonctionnelles, mettant en œuvre des matériaux écologiques.
- Limiter nos déchets, nos besoins en eau et en énergie.
- Donner la priorité aux énergies renouvelables produites sur place.
- Produire une partie de notre nourriture dans le respect des principes de la permaculture.
- Rechercher l'enrichissement de la biodiversité par nos plantations et activités.